

29 juin 2007  
**Synopsis n° 2007/31**

**À L'ATTENTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE LA CULTURE, DE LA SCIENCE ET DE L'ÉDUCATION**

## **Carnet de bord**

de la réunion qui s'est tenue à Strasbourg du 25 au 28 juin 2007

La **Commission de la Culture, de la science et de l'éducation** réunie à Strasbourg les 26, 27 et 28 juin 2007 sous la présidence de M. Legendre, puis de M. McIntosh :

- a protesté contre la procédure par laquelle l'Assemblée a décidé de reléguer au vendredi le débat joint sur le dialogue interculturel et interreligieux et de renvoyer en Commission le rapport de M. Lengagne sur les dangers du créationnisme dans l'éducation ;
- a exprimé son soutien à M. Lengagne, qui quittait l'Assemblée, et à désigné Mme Brasseur (Luxembourg, ADLE) pour lui succéder en tant que rapporteur sur les dangers du créationnisme dans l'éducation ; a réaffirmé que c'était une question d'actualité politique et a exprimé sa détermination pour voir son rapport sur le calendrier de la prochaine session plénière en octobre ;
- a pris note des avis de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme et de la Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes sur le blasphème, insultes à caractère religieux et incitation à la haine contre des personnes au motif de leur religion ;
- a pris position sur les amendements aux projets de recommandation sur « Etat, religion, laïcité et droits de l'homme » et « blasphème, insultes à caractère religieux et incitation à la haine contre des personnes au motif de leur religion » ;
- a exprimé son mécontentement sur certains aspects du maniement des réunions avec l'Assemblée de la CEI à Saint Pétersbourg ;
- a discuté de la préparation d'un Colloque sur les littératures européennes à tenir à Torún (Pologne) le 22 octobre 2007 ;
- a tenu un échange de vues sur la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires avec M. Horn, secrétaire de la charte, et a proposé de faire un bilan des dix premières années de la Charte et d'en faire rapport à l'Assemblée ;
- a décidé de demander à être saisi pour avis sur la protection des minorités en Europe : bonnes pratiques et lacunes dans l'application des normes communes (doc. 11261rev.) ;

cc : Secrétaire Général de l'Assemblée et secrétariat de l'Assemblée  
Secrétaires des Délégations Nationales de l'Assemblée  
Secrétaires des Groupes Politiques de l'Assemblée  
Directeurs Généraux  
Secrétaire du Comité des Ministres  
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général  
Directeur de la Communication et de la Recherche  
Représentations Permanentes du Conseil de l'Europe

- a reçu une délégation d'Aroumains d'Albanie, de Bulgarie, de la Grèce, de « l'ex République yougoslave de Macédoine », ainsi que de l'Allemagne, de la France et de la Roumanie à l'occasion du dixième anniversaire de la Recommandation 1333 (1997) sur la culture et la langue Aroumaines ;
- a été informé par M. Wodarg de la réunion du Comité directeur pour la bioéthique (CDBI) (Strasbourg, 4 au 8 juin) ;
- a été informé par M. Sorinas, Secrétaire général de l'Assemblée, de l'établissement de l'accord partiel élargi sur le sport (Strasbourg, 18 juin) ;
- a été informé par M. Zingeris des préparations d'un colloque sur les instruments juridiques concernant le patrimoine culturel qui aura lieu à Vilnius du 11 au 13 octobre, des réunions d'Europa Nostra à Stockholm du 6 au 7 juin, et d'une réunion sur la protection des cimetières juifs (Strasbourg, 27 juin 2007) ;
- a examiné les réponses du Comité des Ministres aux recommandations 1750 (2006) sur l'Education pour le développement équilibré à l'école (rapporteur : M. Korobeynikov) et 1758 (2006) sur le Suivi du 3<sup>e</sup> Sommet : priorité à la coopération culturelle (rapporteur : M. de Puig) ;
- a nommé les rapporteurs suivants :
  - Baronne Hooper (Royaume Uni, GDE) pour une contribution au débat d'OCDE ;
  - M. Pollozhani (« l'ex République yougoslave de Macédoine », SOC) pour un avis sur le rôle des femmes dans les sociétés modernes, y compris dans le dialogue interculturel et interreligieux ;
- a pris note que sa Sous-commission de la jeunesse et du sport tiendra une audition sur le Modèle sportif européen le 14 septembre 2007 à Strasbourg et a décidé de tenir sa prochaine réunion plus tôt ce même jour.

\*\*\*\*\*

La **Sous-commission sur le patrimoine culturel** réunie à Strasbourg le 25 juin 2007 sous la présidence de Madame la baronne Hooper :

- a été informé par M.O'Hara, Rapporteur général, des développements relatifs aux questions spécifiques et en ce qui concerne :
  - la Cathédrale Saint Joseph (Bucarest) - a regretté l'absence de réponse du Ministre roumain de la culture concernant le nouveau bâtiment adjacent ;
  - l'Église d'Akhtamar (lac Van, Turquie) – s'est félicité de la restauration de cette église arménienne du 10<sup>ème</sup> siècle par les autorités turques ;
  - la construction de barrages – a ré-exprimé sa préoccupation en ce qui concerne la construction de barrages affectant le patrimoine culturel en Grèce (vallée d'Acheloos) ainsi qu'en Turquie (Allianoi et Ilisu) ;
  - patrimoine du Caucase du sud - a pris note de l'intention du Rapporteur général de poursuivre avec sa visite d'étude à la fin de l'été ;
  - le patrimoine de Chypre – a été informé de l'audition du Parlement européen sur la protection du patrimoine culturel de Chypre (Bruxelles, 11 avril) ;
  - le Musée international de la réforme (Genève) – a été informée de la cérémonie locale (Genève, 11 mai) ;
- a convenu d'un message du Président suppléant à l'occasion du retour du vitrail verrière médiéval à la « Marienkirche », Francfort sur Oder (Allemagne) ;

- a pris note du programme de la conférence qu'elle organise, avec le Comité directeur du patrimoine culturel, sur des conventions internationales et textes majeurs pour la sauvegarde du patrimoine (Vilnius, 11 au 13 octobre) ;
- a été invité à participer à une discussion sur la protection des cimetières juifs avec le Centre rabbinique de l'Europe le 27 juin ;
- a décidé de tenir sa prochaine réunion à Belgrade du 20 au 22 septembre (sous réserve de l'autorisation du Bureau) à l'occasion du lancement des journées européennes du patrimoine.

\*\*\*\*\*

La **Sous-commission des médias**, réunie à Strasbourg le 28 juin 2007 sous la présidence de M. Walter :

- a encore un fois réclamé la libération immédiate du journaliste Alan Johnston de la BBC ;
- a demandé à M. McIntosh de préparer un mémorandum sur le suivi possible au paragraphe 14 de la Résolution 1535 (2007) de l'Assemblée sur les menaces contre la vie et la liberté d'expression des journalistes et a décidée d'inviter des représentants des organisations des médias dont on fait référence dans cette résolution à sa prochaine réunion ;
- a tenu un échange de vues avec des représentants des médias et de la société civile du Belarus sur la situation des médias là-bas et a décidé de donner suite à ce sujet ;
- a entendu une présentation de M. Malinowski, DGII, sur les activités intergouvernementales du Conseil de l'Europe dans le domaine des médias et a décidé de coopérer plus étroitement avec le Comité directeur sur les médias et les nouveaux services de communication (CDMC) ;
- a décidé de tenir sa prochaine réunion à Strasbourg pendant la prochaine partie de session de l'Assemblée (1er au 5 octobre)

Christopher Grayson/João Ary/Rüdiger Dossow